Publié le 19 janvier 2014.
Dernière modification : 22 mai 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ MINIÈRE DE PAC-LAN (Tonkin)

Coll. privée.

SOCIÉTÉ MINIÈRE DE PAC-LAN (Tonkin)
Société anonyme
au capital de quatre millions 250.000 fr.
divisé en 42.500 actions de 100 fr. au porteur

Droit de timbre acquitté par abonnement
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine*
du 15 septembre 1926

Statuts et modifications déposés en l'étude de Me Ch. Tabouillot, greffier-notaire à Nam-Dinh (Tonkin)
Siège social à Hanoï (Tonkin)
Bureau administratif à Paris
ACTION DE 100 FRANCS AU PORTEUR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE
Hanoï, le 1er octobre 1926
Un administrateur : Ribeyre

Par procuration spéciale du conseil d'administration : X
Imprimerie du Globe, 60, rue de Provence

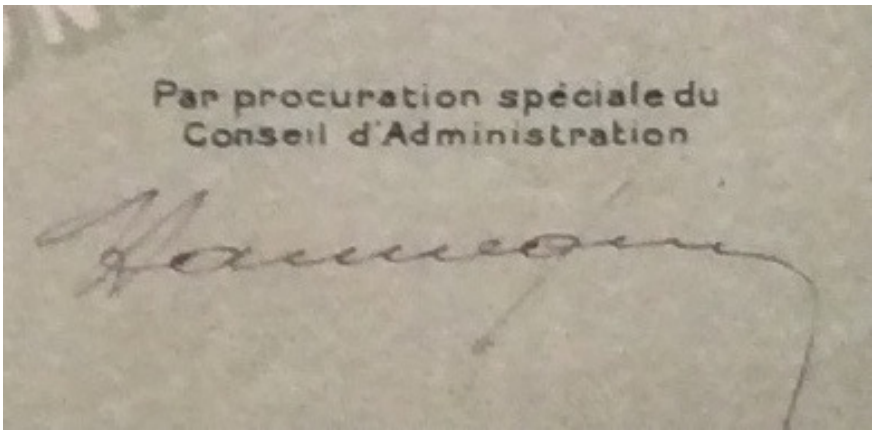

Coll. Olivier Galand
Idem, sauf droit de timbre daté du 18 août 1926
Hanoï, le 2 septembre 1926
Signature différente à droite.

ANRÉCÉDDENTS

BAC-KAN
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 octobre 1912)

De notre correspondant particulier, le 22 octobre.

Un Européen et une femme indigène empoisonnés

Un Européen, M. Manu [1], résidant aux mines de Coc-Lêu, province de Bac-Kan, a été empoisonné ainsi qu'une femme indigène à son service.

Les détails manquent encore sur le- causes et les circonstances de ce drame

La mine d'or de Ngan-Son
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 30 avril 1922)

On parle beaucoup en ce montent, dans les milieux miniers, des études actuellement en cours dans la vallée de Pac-Lan, près de Ngan-Son (entre Pac-Lan et Caobang).

L'histoire de cette mine d'or est vieille. Notre confrère M. D. [2] la racontait il y a quelques jours dans *L'Avenir du Tonkin* dans les termes suivants :

[1] François Mannu (et non *Manou* ou *Manu*) : né à Sorso (Sardaigne), en 1867. Fils d'Antoine Mannu et d'Auge Sadoun. Célibataire, prospecteur de mines, domicilié à Khao-Lêu.

[2] Marc Dandolo : colon tonkinois d'origine auvergnate, tour à tour agent de l'Union-Incendie à Haïphong, directeur de l'*Avenir du Tonkin* à Hanoï, administrateur délégué des Pulpes et papeteries du Tonkin à Vietri, prospecteur minier, apporteur de concessions à la Société agricole et forestière de Yên-My et aux Charbonnages de Ninh-Binh, administrateur des Mines d'or de Tchepone (puis d'Outre-Mer)…

« Il y a quinze ans, dans une vallée des hautes montagnes, au nord-est de Ngan-Son, se déversant dans un affluent du sông Ky-Kong, un mineur avait établi son très modeste campement. Cet homme lave de l'or. En amont du point où il s'est fixé, la vallée sinueuse et fortement encaissée a quelque quatre kilomètres de longueur. Tout au long du thalweg, l'on constate, dans les alluvions, des traces de forages faits par les Chinois ; ils sont de date assez récente puisque les grandes pluies et les crues du torrent ne les ont pas effacées.

Le campement de notre homme est au bas de la première partie, la plus haute, de cette vallée, dans un étranglement et au-dessus d'une chute que fait à ce niveau le torrent. En face de la maison et presque aussi volumineux qu'elle, un bloc de quartz éboulé d'on ne sait quel point de la montagne, et de sa blancheur laiteuse : il est saturé de pépites d'or.

Notre mineur, tout en prospectant et lavant dans le voisinage, se donne pour tâche plus habituelle de débiter et de broyer ce bloc de quartz. Il a, par lui, sa vie assurée. Tout contre ce trésor, il organise un système de boccards parfaitement ingénieux. Trois forts bambous sont fichés en terre et inclinés à 45° degrés. À l'extrémité libre de chacun d'eux est suspendu, à l'aide d'une corde, un fort pilon de fonte de fabrication locale. En appuyant un peu, le pilon vient battre et écraser le quartz dans un mortier et, à chaque coup, par l'action du ressort que constitue le bambou, le relèvement du pilon s'opère de lui-même. M. Manu, le prospecteur de cette vallée de Pac-Lan, passe pour laver huit mille piastres d'or par an dans les sluices fort simples et d'ailleurs suffisants qu'il a tout contre ses boccards.

Un jour, ce prospecteur s'absente en saison des pluies. À son retour, il constate un éboulement, juste en face de sa maison. Tout un pan de montagne a glissé sous l'action des averses torrentielles. Manu va se rendre compte et observe que ce glissement a mis à nu un filon de quartz de direction à peu près verticale ; il examine plus attentivement, il pioche : ce filon est, par place, criblé de pépites d'or.

Du coup, Manu acquiert parmi la population montagnarde locale la réputation d'un sorcier ! Il a découvert ce que, depuis la nuit des temps, nul ne soupçonnait.

Il est difficile vraiment de voir quelque chose de plus beau, en fait d'échantillons minéralogiques, que les quartz à or visible de ce filon. À l'inverse de ce que l'on trouve ailleurs, ce quartz est fort peu carié, il est d'une remarquable dureté et d'une blancheur parfaite. La pépite d'or y est incluse sans que, le plus souvent, on constate autour d'elle des résidus d'altérations. Enfin, les teneurs, par endroits, sont extravagantes.

Hélas ! disent les sceptiques, ce n'est que trop beau ! Il n'est guère d'exemple de filons aussi riches dont la teneur soit constante ; mieux vaudrait une honnête médiocrité, un quartz d'allures plus discrètes, qui étalerait moins la splendeur de son contenu, ou même n'en décèlerait rien au regard.

Soit. N'ayons pas la fatuité de discuter; laissons aux hommes de l'art, le soin de conclure ; nous savons, pour le cas qui nous occupe, que les techniciens furent spécialement bien choisis en ces derniers temps. Nous ignorons leurs rapports ; nous apportons au public des impressions d'ensemble, l'opinion d'un ignorant, mais qui a vu, qui a pioché dans ce filon Manu et ailleurs, qui a manœuvré la battée dans un grand nombre de ces torrents de la Haute Région et si nous concevons qu'on se doive d'être prudent, nous estimons qu'il ne faut pas non plus être pusillanime.

Le prospecteur eut la foi : il est mort à la tâche. Il a donc donné sa vie dans ce travail et il ne pouvait faire davantage. Cette foi, sans aucun doute, était peu éclairée ; elle était, si l'on veut, celle du charbonnier. Il importe aujourd'hui pour nous de raisonner cette foi et de l'éclairer, et ici, sur ce terrain si purement matériel, il semble que l'on puisse penser au mot de Bacon : un peu de science éloigne de la foi, beaucoup de science y ramène.

Notre conviction est que beaucoup de science — nous voulons dire beaucoup d'études — ramèneront le Tonkin au travail de l'or.

Nous sommes renseignés sur la région qui s'étend de Ngan-Son jusqu'à That-Khê, jusqu'au sông Ky-Kong. Or un fait est flagrant : l'or sur ce territoire existe partout, dans tous les terrains d'alluvions et il vient, semble-t-il, du massif montagneux de Pac-Lan et principalement, on peut le supposer de la vallée même de Pac-Lan. Une circonstance particulièrement heureuse fait découvrir en ce dernier point un filon aurifère en place, une colonne riche. En amont de ce filon, sur un parcours de quatre kilomètres et dans ce thalweg du torrent si fortement encaissé, l'or existe encore en alluvions. N'est-on pas rigoureusement amené à penser par suite que voilà désormais des recherches par bonheur bien circonscrites en un point et qu'enfin, passant du connu à l'inconnu, progressant avec méthode, on peut espérer d'autres colonnes riches dans un certain voisinage, sans s'écarter des règles du sens commun ! Car enfin l'or recueilli en amont du Campement Manu, dans cette vallée de quatre kilomètres, n'est pas en provenance du filon mis à jour et qui est en aval ! L'or n'a pas dérogé ici aux lois de la gravité : il n'a pas remonté la vallée, pas plus que l'eau n'a coutume de remonter à sa source. Il convient donc d'espérer beaucoup.

La colonie tout entière est intéressée, il faut le dire, aux recherches qui se poursuivent à Pac-Lan. Elle est intéressée à leur prudence, voilà qui est incontestable : la cause commune, en effet, souffrirait d'un échec. Mais elle est intéressée à un certain esprit d'audace qui n'exclut en aucune façon la prudence. »

On sait qu'un groupe acquit récemment de MM. Leroy [3] et Clemençon leurs droits sur ces gisements, fit faire quelques études qui aboutirent, grâce à la foi qu'eût en l'affaire M. Ribeyre[4], des Grands Magasins Réunis, à la formation d'une société d'études au capital de 900.000 fr. Cette société a fait venir de France un ingénieur des mines spécialisé dans les questions de mines d'or, M. [Albert] Bordeaux [5], qui a maintenant à peu près terminé ses recherches et qui va prochainement s'embarquer pour France.

Nous souhaitons vivement que ses conclusions soient telles que la société définitive, projetée au capital de six millions, puisse bientôt se fonder et commencer les travaux sur une grande échelle et qu'une fois de plus, au grand étonnement de M. Archimbaud : *Indochine fara da se*.

INTERVENTION DE L'UNION COMMERCIALE INDOCHINOISE ET AFRICAINE

Les mines d'or au Tonkin
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 décembre 1923)

---

[3] Alexandre Leroy (1869-1940), entrepreneur à Hanoï.

[4] Louis Ribeyre (Clermont-Ferrand, 1874-Paris, 1965) : directeur des Grands Magasins réunis à Hanoï (1913), administrateur délégué en Indochine de la Société coloniale des Grands Magasins (1920), administrateur de la Société immobilière de l'hôtel Métropole…

[5] Albert (et non : *Alfred*) Bordeaux (1865-1937) : on le retrouve notamment en Guyane (1909), aux Mines d'or de la Loky, à celles Mines d'Andavakoera (Madagascar)(1910), aux Mines de zinc et de plomb de Chodon (Tonkin) et aux Étains de l'Indochine. À distinguer de son frère, Jules Bordeaux (1875-1939), officier d'artillerie, puis administrateur des Charbonnages d'Along et Dong-Dang et autres filiales indochinoises du groupe Fommervault.

La fratrie des Bordeaux comprenait en outre Paul (général), Henry (romancier, académicien français), Valentine (sœur de la Charité morte en Chine), Marthe (épouse Ponet, romancière) et Louis (avocat).

Le mardi 13 novembre dernier devait avoir lieu, dans les bureaux de l'Union commerciale indochinoise et africaine, 9, rue Tronchet à Paris, une assemblée générale des membres du Syndicat des mines d'or de Pac-Lang *[sic]* en vue de la constitution d'une société anonyme au capital de six millions de francs.

Nous avons lieu d'escompter les heureux résultats de cette assemblée qui devait consacrer les accords nouveaux intervenus entre le Syndicat et M. Leroy.

D'ici peu de temps, nous reverrons donc au Tonkin M. Alfred Bordeaux, l'ingénieur bien connu, qui dirigea les études sur cette mine d'or, et nous avons lieu de penser qu'en un minimum de délais les travaux d'exploitation seront enfin entrepris.

Nous sommes particulièrement heureux de voir organiser au Tonkin la première entreprise minière d'or et nous gardons la conviction qu'avant longtemps, d'autres affaires de même nature prendront corps.

La période de dénigrement est close, celle de confiance s'ouvre. Le développement rapide du Tonkin ne peut plus faire question pour personne.

L'Avenir du Tonkin

N.D.L.R. — En matière de mine d'or, soyons prudents.

LES MINES D'OR AU TONKIN
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 décembre 1923)

Nous annoncions il y a quelques jours, dans ce journal, qu'en vertu d'accords récemment conclus, la mise en exploitation des mines d'or de Pac-Lang allait avoir lieu incessamment. On le sait, Pac-Lang est à quelques vingt kilomètres à l'est de Ngan-Son, dans la province de Bac-Kan.

L'évènement, à notre avis, est de réelle importance ; ces noms de Pac-Lang et de Ngan-Son, aujourd'hui obscurs pour la plupart de nos compatriotes, même hélas en Indochine, sont appelés à briller de quelque éclat, croyons-nous, et à devenir familiers jusqu'en France. Par eux c'est la revanche sur l'opinion publique des idées émises, il y a plus de trente ans, par les Fuchs et les Sarran au sujet des richesses de notre sous-sol en métaux précieux. Cette revanche toutefois a été longue à venir : M. Sarran est mort, M. Fuchs aussi, je crois, de même qu'un autre fervent de notre avenir minier : M. Beauverie. Ces précurseurs eurent le sort inévitable en leur cas : ils échouèrent ! Il nous faut cependant saluer leurs noms quand l'occasion se présente ; leur échec fut surtout apparent et momentané. Il fut sans doute dommageable à ces pionniers, mais nous marchons aujourd'hui sur leurs traces et si la route nous est moins rude, cela tient, ne l'oublions pas, à ce qu'eux-mêmes la tracèrent et si péniblement.

La Société qui se dispose à exploiter le gisement de Pac-Lang a très dignement entendu conserver au filon principal de la mine, au plus riche en teneur d'or, le nom de son inventeur, M. Manou. Et aujourd'hui, puisque cet or de Pac-Lang va figurer officiellement au rang de nos richesses indochinoises, il est peut-être juste de parler de ce prospecteur qui crut à ce trésor, le découvrit et, comme dans la fable antique, trouva, en s'en faisant le gardien, la mort la plus tragique.

M. Clémençon, l'infatigable prospecteur des montagnes du Pia-Ouac et du Kho-Pan, pourrait nous donner sur lui de précieux renseignements ; je ne rapporterai que mes seuls souvenirs.

M. Manou était un mineur sarde, doué de cette particularité si italienne qui fait très souvent de l'homme du peuple astreint à des tâches ouvrières, un personnage plein d'intelligente urbanité et d'une aisance de manières fort au dessus de sa condition. Il s'était astreint à de l'orpaillage au long des mille torrents qui se déversent du massif du Kho-Pan dans la direction du Song-Khi-Khong. Il remontait ces torrents, espérant arriver

un jour aux teneurs plus riches et peut-être au point d'origine de ces alluvions aurifères. Un jour vint où il établit son très modeste campement, dans la partie supérieur d'un gros ruisseau, le Koueï-Pac-Lang ; en cet endroit, les traces de fouilles opérées par les Chinois abondaient. L'humble paillote de Manou fut placée à quelques mètres au dessus de la première chute du Koueï-Pac-Lang, petite cascade de quelques douze mètres de haut. En amont, la vallée, fort courte, fort encaissée aussi, limitait à souhaits les recherches : Manou pensa avoir là, en ce champ si restreint, le nid de l'or : les paillettes précieuses, les pépites aux angles vifs avaient, en effet, un aspect qui ne trompe pas ; elles n'avaient plus trace d'usure, de friction par un charriage, elles venaient du plus près, c'est-à-dire des flancs de cette gorge. Il suffisait d'être patient, tenace : il fallait aussi avoir la sobriété sarde, la fièvre du prospecteur contenue comme on contient la vapeur sous pression ; il fallait surtout la foi.

Nous voyons de temps en temps des films cinématographiques, en général américains, nous montrer la vie ardente des chercheurs d'or du Nouveau Monde. Sur l'écran, un drame se noue ; des gens vêtus en *gauchos*, ou en *cow-boys*, lavent des sables dans un *Rio del Oro* quelconque ; ils ont le large sombrero et portent à la ceinture, sans jamais s'en séparer, deux impressionnants revolvers Colt de fort calibre... Et la jeunesse de nos villes a le cœur battant à ce spectacle, sans s'imaginer que notre colonie connaît les mêmes scène avec en moins, il est vrai, une truculente d'allure et de costumes qui répugne au goût latin.

Manou, notre héros, ou, plus modestement, notre personnage, a vécu une existence qui, mise à l'écran, constituerait un film documentaire à la fois mouvementé, passionnant. et une histoire trop réellement dramatique.

Dans ce font de vallée, parmi les hautes herbes et les broussailles, à deux pas de sa hutte, ou si l'on veut de sa cagna, puisque la guerre a fait entrer le mot dans le vocabulaire courant, il découvre un bloc énorme de quartz, pesant de vingt cinq à trente tonnes. Ce quart laiteux, superbe de brillant, est saturé d'or ! Manou attaque ce bloc isolé, erratique comme disent les géologues ; il l'attaque à la masse de mineur, il bombarde vaille que vaille, lave et vend de l'or. Bientôt, il installe des boccards plus pratiques : Ce sont des pilons en fonte qu'il a fait exécuter et qu'il suspend au dessus de mortiers en pierre à l'aide de cordes fixées à des bambous fichés en terre et inclinés à quarante cinq degrés. Ces bambous forment ressorts et Manou,en actionnant ses boccards, s'épargne, grâce à son système, l'effort que nécessite le relèvement de leur masse après chaque coup.

Et Manou lave ainsi dix-huit kilos d'or !

J'ai vu ce travail ; j'y ai même pris part.

Un jour, Manou s'absente. Un orage éclate, avec la pluie torrentielle que nous connaissons, et subitement, sous l'action de ce déluge, un pan de la montagne en face de la cagna, glisse, mettant à nu la roche sous-jacente.

Manou revient ; il va voir ce qu'a produit ce glissement et constate qu'en s'éboulant, la terre de surface a découvert un filon de quartz à or visible, identiquement minéralisé comme le bloc erratique du bas dont la richesse le fait vivre. Les indigènes accourent et ne trouvent d'autre explication à ce prodige qu'en déclarant sorcier l'Européen qui réussit d'aussi étranges merveilles, alors que des Chinois, durant on ne sait combien de lustres, n'ont rien trouvé de semblable et ont dû se contenter d'orpaillage dans le ruisseau.

Nous avons, Manou et moi, pioché de nos mains dans ce filon et extrait des blocs de quart merveilleux. Une entente intervint entre nous deux, et maintenant, il me faut écrire le scénario du deuxième épisode de mon ciné-roman, vécu je le garantis.

Si j'étais « écraniste » — on m'assure de ce mot barbare qu'il a cours —, j'intitulerais cet épisode : *de l'influence d'une bouteille de Bénédictine en affaires minières.* Ici, un nouveau personnage fait son apparition ; il est d'importance et obligatoire ! C'est l'ingénieur, comme toujours redoutable, l'oracle des temps nouveaux. Le mien est

anglais ; nous vivons sur une superstition antique et périmée : en mines d'or, l'ingénieur anglais est « the best in the world » — autrement dit : la fleur des pois. Ma *Fleur des pois*, entre autres caractéristiques, avait celle de n'admettre pas l'état de sécheresse ; elle s'hydratait en permanence, mais ordinairement au whisky.

J'ai dit la sociabilité de Manou, sa bonne grâce. Ces qualités s'épanouissaient quand, par fortune, il recevait chez lui, à sa table, des visiteurs. Nous voilà dans son home ; nous avions fait reconstruire son campement avec plus de confort, son installation sommaire est bien comprise ; le dîner est plantureux, et au moment du café, Manou dispose enfin sur la table quelques bouteilles de liqueurs, parmi lesquelles s'arrondit la noblesse pansue d'une Bénédictine Hélas c'était, sous cette forme engageante, la fatalité en bouteille.

Ma *Fleur des pois* sourit à la Bénédictine et, pour avoir d'abord un aperçu de ce qu'était, s'en versa quatre ou cinq petits verres. L'épreuve ayant été visiblement satisfaisante, *Fleur des pois* récidiva — sur de nouveaux frais, comme eut dit un personnage de Dickens — par sept ou huit autres petits verres ! Manou n'en croyait pas ses yeux.; et comme l'autre ne lâchait pas le col de la bouteille monastique, il se résolut à hasarder un timide :

— Monsieur, ça va peut-être vous faire mal !

Ah, il eut mieux valu qu'un autre pan de la montagne s'éboulât et nous entraînât avec les sluices, les boucauds, le quartz aurifère, les reliefs du repas et la vaisselle dans le ruisseau ! Tout était perdu : nous venions d'offenser la Vieille Angleterre.

Fleur des pois mitrailla Manou d'un regard outragé, où passaient, eut-on dit, les flammes de tout l'alcool de l'abbaye de Fécamp, et, se levant, alla se coucher., raide, oui, raide de toutes manières. Nous jugeâmes trop tard, Manou et moi, de l'étendue du désastre. Hélas nous ne pouvions pas plus courir après la pauvre petite phrase charitable qu'après la quinzaine de petits verres engloutis...

Une seule chance nous restait : l'oubli ! qu'une larme du Léthé eut, par chance, mouillé tout cet alcool et qu'au réveil, le lendemain, *Fleur des pois* ne se souvint plus de rien. Vains rêves, vains espoirs. Dès les premières heures du jour suivant, force nous fut de constater que les quinze verres de Bénédictine restaient — peut-être légers à l'estomac, mais lourds à la mémoire. Au déjeuner, *Fleur des pois* garda le mutisme le plus sombre et comme elle ne s'hydrata que d'eau pure, nous augurâmes de la situation qu'elle était très compromise.

En réalité, elle était désespérée. Notre ingénieur fit un rapport où il reconnut la présence de l'or filonien, mais sa conclusion déclarait indigne de retenir notre attention une affaire de trop minime importance, bonne pour de tout petits capitalistes… Depuis lors, je n'ai jamais pu voir une bouteille de Bénédictine sans revivre en un instant cette funèbre histoire, car elle fut des plus funèbres, ainsi qu'on va pouvoir en juger.

Et voici le dernier épisode du cinéroman.

Manou m'avait confié ses craintes ; depuis longtemps, il ne se sentait pas en sécurité sur sa mine : il veillait sur un trésor trop tentant. Il avait envisagé une mise en société pour pouvoir s'en aller. L'échec de nos accords était pour lui une déception qui avivait ses craintes ; il se remit au travail pour traiter au plus vite le plus d'or possible, et se constituer un capital de réserve : il avait un petit garçon de sept ou huit ans.

Nous étions en 1911 ; j'étais allé à Paris, espérant organiser enfin, entre plusieurs autres, cette affaire d'or en laquelle je croyais. Un jour, sur le boulevard, un Tonkinois m'apprend la triste, l'affreuse nouvelle pour moi : des coolies chinois avaient, à coups de pioche, tué mon malheureux Manou, sa femme et son petit garçon.

L'on voit au récit de cette lamentable histoire le rôle des impondérables ; ce que peuvent le nez de Cléopâtre, un grain de sable dans une vessie illustre, et dans un coffre insulaire quinze verres de Bénédictine accompagnés d'un rappel charitable à la tempérance !

Enfin, la mine d'or de Pac-Lang va nous livrer bientôt ses premiers saumons d'or. J'espère de la Société d'exploitation qu'elle exposera ces saumons dans le hall de quelque banque, avant de les expédier sur notre Monnaie. Tout le monde voudra les voir. Et, si j'avais voix au chapitre, je demanderais du prochain filon riche qu'on ne manquera pas de découvrir là-haut, qu'on le nomme filon de la Bénédictine. Il faut conserver, pour les générations futures, ces souvenirs où, comme si souvent dans la vie, le comique se mêle au tragique, et je livre le scénario de mon film, sans aucune exigence de droits d'auteur, à l'aimable M. de La Pommeraye.

M. D. [Marc Dandolo]

Mines d'or de Pac-Lang *[sic]*
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er avril 1924)

Cette société anonyme en formation a pour objet l'exploitation de minerais aurifères, diamantifères et de pierres précieuses, exploitation agricole, principalement en Indo-Chine. Le siège est à Paris, 1, rue Taitbout. Le capital est de 8 millions en actions de 100 fr., dont 35.000 de série A attribuées au fondateur, M. A. Leroy, 12, rue Philisbourg, à Brunoy (S.-et-O.), en rémunération d'apports.

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 25 mai 1924)

La société des mines d'or de Pac-Lang, Tonkin, s'est constituée au capital de 8 millions. Elle exploitera les filons découverts par l'Italien Manti *[sic : ou Manou ? (ci-dessous]*, jadis assassiné par ses ouvriers chinois.

CHRONIQUE DES MINES
Mines d'or de Pac-Lang *[sic]*
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 18 octobre 1925)

La reprise de ces mines situées dans la province de Backan, à 10 kilomètres à l'est de Nyan-Son, est un fait accompli. M. Masse, le distingué ingénieur des mines qui fut chargé, en 1922-1923, des travaux de prospection, est, en effet, de retour à la Colonie depuis quelques semaines. On nous annonce qu'il rapporte avec lui le matériel nécessaire pour monter une usine de broyage d'une dizaine de pilons. Les minerais seront d'abord traités par le procédé de l'amalgamation par le mercure.

On peut donc espérer que, dès 1926, le Tonkin deviendra producteur d'or et M. M.D., de *l'Avenir du Tonkin,* pourra contempler les lingots d'or de la mine dont il fut l'un des inventeurs.

Nous rappelons que les mines de Pac-Lan renferment de très nombreux filons de quartz que recoupent des schistes et des grès d'une formation géologique dénommée « schistes du sông Hiêm » par M. Bourret. Un certain nombre de points riches en or ont été découverts, notamment dans la région des filons Manu (dénommés ainsi du nom du prospecteur sarde qui en commença l'exploitation et fut assassiné par des coolies chinois voleurs d'or). Ce sont ces points qui seront les premiers travaillés, en attendant que des prospections nouvelles en fassent découvrir d'autres, ce qui est très vraisemblable en raison de la vaste étendue du domaine de la société de Pac-Lan où l'on retrouve partout les mêmes terrains.

Les alluvions de tous les ruisseaux et rivières de la région ont été, autrefois, l'objet d'exploitations chinoises très actives, notamment à Pac-Boc et Co-Phong dans le bassin du sông Hiêm, et à Na-Ri et Mo-Hoan dans celui du sông Bac-Giang.

Le domaine de la Société des mines de Pac-Lan renferme d'autres ressources minérales, surtout dans la région de Ban-Duc, où l'on connaît des filons sulfurés de plomb argentifère et zinc, prolongeant au nord-ouest les filons de Ngan-Son. L'exploitation de ces minerais pourra se faire en même temps que celle des quartz aurifères, et contribuera la prospérité des mines de Pac-Lan.

Société minière de Pac-Lan
(*L'Écho des mine et de la métallurgie*, 20 avril 1926)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 décembre 1925)

Viennent d'être publiés au Tonkin les statuts de cette société au capital de 250.000 fr. avec siège social à Hanoï, 64, rue Jean-Dupuis et siège administratif à Paris, 9, rue Tronchet.

M. A[lexandre] Leroy, entrepreneur à Hanoï, reçoit 10.000 parts de fondateurs en rémunération de ses apports : permis d'exploitation de concessions dont la demande est à l'instruction, permis de recherches, etc., dans les provinces de Caobang et de Backan, concession agricole, concession de prise d'eau et matériel)

Le capital pourra être porté à cinq millions de francs.

Les premiers administrateurs sont MM. Simoni [6], [Louis] Ribeyre, Triadon *[sic]* [7], [René] Daurelle* et [François] Baffeleuf.

Notre carnet financier
Société minière de Pac-Lan
(L'*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1926)

M. Simoni, ancien résident supérieur au Tonkin, président du Comité du commerce de l'Indochine, vient de fonder la Société minière de Pac-Lan, au capital de 250.000 francs, dont le siège social est à Hanoi, 64. rue Jean-Dupuis, et le siège administratif à Paris, 9, rue Tronchet. M. Alexandre Leroy, entrepreneur à Hanoi, apporte à la société 50 périmètres dans les districts de Bac-Kan, Cao-Bang et Langson, ainsi que le matériel qui s'y trouve et le bénéfice des prospections qu'il a faites, en échange de quoi il reçoit 10.000 parts de fondateur qui ne pourront être rachetées moins de 250 francs ou 25 piastres.

Les actions (au nombre de 1.000) touchent au moins 8 % des sommes dont elles sont amorties et les parts reçoivent 30 % du surplus. Seul le premier quart des actions a été appelé.

Les premiers administrateurs sont M. Simoni, M. Louis Ribeyre, M. Charles Triadou, M. René Daurelle et M. François Baffeleuf. Le commissaire aux comptes est M. Dorlacq.

---

[6] Paul Simoni (1863-1931) : ancien résident supérieur au Tonkin reconverti dans les affaires.

[7] Charles Triadou (1883-1962) : ancien fondé de pouvoirs de la Société commerciale française de l'Indochine (Rauzy et Ville), administrateur, puis directeur des Rizeries d'Extrême-Orient à Cholon, administrateur de la Société W. Hale et Cie et de la Banque industrielle de Chine (1922), vice-président des Comptoirs généraux de l'Indochine et de la Compagnie saïgonnaise de navigation et de transport, administrateur des Hévéas de Chalang et de ceux de Preck-Chlong (démission en 1930) et de la Société urbaine foncière indochinoise (SUFI)…

LE TONKIN EST UN PAYS DE MINES D'OR

(*L'Avenir du Tonkin*, 8 août 1926, p. 1, col. 1-2)

Nous avons bien des fois, dans ce journal, entretenu nos lecteurs d'affaires minières. Nous croyons, en effet, à l'avenir de ce pays par l'exploitation des richesses de son sous-sol, tout autant que par l'abondance de ses produits agricoles. Il y a quelques années et à plusieurs reprises, nous avons notamment affirmé notre foi en l'existence de l'or en quantité exploitable et cela en divers cantons, tant au Laos qu'en Annam et au Tonkin.

L'on sait aujourd'hui que la vieille affaire de Bong-Mieu, en Annam, vient d'être reprise par une société puissante, spécialisée dans les exploitations d'or, et constituée à l'aide de capitaux anglais et français. D'ici peu, nous verrons la tendance s'accuser et petit à petit, nous en reviendrons aux idées qui eurent cours avant la conquête et même peu après, et d'après lesquelles les exploitations d'or et d'autres richesses minières devaient être le but premier de nos efforts.

Depuis déjà assez longtemps, le public sait qu'il existe au Tonkin et à une vingtaine de kilomètres à l'est du poste de Ngan-Son, un gisement aurifère. Quand tous les points signalés ailleurs comme présentant de l'or, sont de consistance alluvionnaire, à Pac-Lang (c'est le gisement en question), l'or se présente à l'état filonien. M. de Launay note le fait dans l'un de ses ouvrages.

L'historique de cette mine serait curieux à faire. Depuis des temps sans doute fort reculés, l'orpaillage était pratiqué à peu près partout dans cette région, surtout par les Chinois, et l'on peut dire que depuis Pac-Lang et son massif de hautes montagnes jusqu'au Song-Ky-Kong, tous les ruisseaux et toutes les rivières se déversant de ce côté, charrient de l'or. Il en est de même dans une autre région, celle du haut Song-Nang, en amont de Chora, en remontant vers Bao-Lac.

Mais en 1909, un Sarde du nom de Manou, ayant entendu parler de la présence de l'or dans la vallée de Pac-Lang, s'y installa. Il découvrit dans la brousse un bloc énorme de quartz sur le bord de la rivière et l'attaqua à coup de masse à débiter. Ce rocher roulé contenait en quantité curieuse des pépites d'or visible, et Manou se donna pour tâche de débiter et broyer cette masse qui pesait, à en juger à l'œil, une trentaine de tonnes ; il vécut de ce travail car il retira de cet abattage dix huit kilos d'or...

Ce prospecteur ne négligeait d'ailleurs pas l'orpaillage et reconnut de tous côtés des travaux chinois. La vallée étant de dimension fort réduite en longueur, il se persuada en outre qu'à rechercher avec méthode et patience, il finirait par découvrir dans cette zone fort limitée le ou les filions d'où provenait par décomposition l'or alluvionnaire du fond de la vallée. Les pépites à arêtes vives indiquaient nettement qu'elles se trouvaient très près de leur filon d'origine.

Manou avait naturellement installé sa très humble cabane tout contre le bloc de quartz erratique d'où il tirait sa subsistance. Un jour, il dut s'absenter. Un orage formidable avec pluie torrentielle survint et à son retour, notre prospecteur eut la surprise de constater qu'en face de son misérable gite, un pan de la montagne avait glissé. Il courut se rendre compte et vit que ce glissement mettait à nu un filon de quartz laiteux d'une puissance de quinze à vingt centimètres et semé d'or !

Les ouvriers chinois qui l'assistaient proclamèrent que Manou, bénéficiant d'une chance pareille refusée depuis des années et des années à leurs congénères, devait être un puissant sorcier.

Notre Sarde cependant comprit alors qu'une exploitation rationnelle s'imposait. Il vint me demander de traiter avec lui et je me rendis sur les lieux. Une option fut signée entre nous. Bientôt un ingénieur anglais, dont on me garantissait qu'il était un spécialiste en mines d'or, me fut envoyé par mes associés et visita la mine. Un froissement survint entre l'Anglais et le Sarde et influa d'invraisemblable façon sur le

jugement du premier... Il ne condamna pas l'affaire, tant s'en faut, mais il la déclara insuffisante pour intéresser les gros capitalistes opérant avec moi ! En 1912, j'allais peut-être réagir contre ce qu'avait produit de fâcheux un jugement aussi rapide, prononcé avant tout sérieux examen ou étude, quand Manou fut assassiné. J'appris le drame à Paris. Manou, sa femme et son enfant avaient été tués à coups de pioche sur la mine.

L'affaire, abandonnée par mon syndicat, fut reprise avec beaucoup d'intelligence par monsieur Leroy, entrepreneur à Hanoï, et les travaux de prospection menés à bien par monsieur Clémençon démontrèrent l'intérêt de l'affaire.

En 1922-1923, une mission de deux ingénieurs français très qualifiés, conclut à l'exploitabilité de la mine à la suite d'importants travaux de reconnaissance qu'elle exécuta.

Le 5 décembre 1925, la Société minière de Pac-Lang était constituée, et nous apprenons aujourd'hui que les travaux d'exploitation vont entrer dans leur phase active dès le début de l'an prochain, c'est-à-dire dès que le matériel nécessaire au traitement de l'or aura pu être acheminé et monté sur la mine. D'ailleurs, ce matériel est, à heure où nous écrivons, arrivé à Bac-Kan. Transporté par voie fluviale de Haïphong à Thai-Nguyên, il a été remorqué ensuite par tracteur Latil, mais il reste à lui faire passer le Col des Vents, entre Bac-Kan et Ngan-Son, et il faut enfin attendre l'achèvement de la route qui reliera la mine à la route de Ngan-Son à Cao-Bang.

Nous avons pu nous renseigner sur ce matériel très moderne qui a été prévu de telle sorte qu'au fur et à mesure de l'extension de l'affaire elle-même, il puisse être accru dans la proportion correspondante. Il se compose actuellement de deux moteurs à gaz pauvre de 30-35 chevaux avec gazogènes au bois ou déchets de bois ; d'une usine complète de broyage et d'amalgamation pouvant traiter 235 tonnes de minerai par vingt-quatre heures ; d'un matériel de mine, pompes, tuyauteries, treuils, voie Decauville, etc.

En ce moment, dix mille tonnes d'excellent minerai sont en vue à la teneur moyenne de 15 à 20 grammes d'or. Deux postes ont été surtout bien étudiés : l'un, au filon « Manou », renferme de l'or libre et des sulfures d'or ; le second, « Paul Haut » attaque un filon de quartz cariés où l'or, à l'état libre, se trouve dans les alvéoles de carie. Tout porte à penser que d'autres filons riches sillonnent la vallée ; partout les Chinois ont lavé les alluvions du voisinage de la rivière, sans d'ailleurs jamais descendre au dessous du niveau hydrostatique ni atteindre par conséquent le *bed rock*. Or, pour les alluvions aurifères en général, ce sont les couches les plus profondes qui sont les plus riches ; la densité élevée de l'or l'entraînant en profondeur.

Toute cette région de Ngan-Son et Pac-Lang est certainement riche en métaux précieux. La mine de Ngan-Son a donné lieu à une exploitation chinoise extrêmement active et qui eut une durée considérable. Les travaux s'étendent à l'infini et il n'est pas établi que depuis l'occupation, nous en ayons encore tout reconnu. La production d'argent à Ngan-Son a été des plus intéressantes, ce n'est pas douteux. Reprise depuis quelque temps par une société française, nous espérons qu'elle donnera encore beaucoup. La géologie de la région a été fort bien relevée par M. Bourret, croyons-nous. Elle montre qu'à partir des calcaires de Ngan-Son, le sous-sol de Pac-Lang est surtout formé par des grès, des schistes et des conglomérats à grains de grosseur très variable. Ces derniers sont fréquents dans les gisements d'or connus. Partout, en quantité inimaginable, se trouvent des filons de quartz recoupant tous les terrains.

L'ingénieur-directeur de la Société, M. Masse, qui est très entendu en exploitation d'or et qui a travaillé en Amérique sur les gisements les plus célèbres, a découvert de nombreux affleurements à teneur d'or dont il détermine en ce moment l'importance. Trente périmètres et douze concessions accordées forment le domaine de la société. Un peu partout, la présence de l'or est signalée et l'on a pu suivre des affleurements de galène argentifère qui offrent un intérêt certain.

En ces sortes d'exploitations, l'eau est nécessaire ; on la trouve heureusement partout à Pac-Lang et formant des chutes utilisables pour la force motrice.

IL nous faut souhaiter le succès complet d'une telle entreprise et pour notre part, nous le tenons pour assuré. Cette première affaire d'or au Tonkin est appelée à un grand retentissement, et dès que les premiers saumons du métal précieux seront exposés à la vue du public dans une de nos banques, il est certain que l'effet produit sera très grand. Nous ajoutons qu'aussitôt d'autres affaires de même genre prendront naissance, car de nombreux points de la Haute Région offrent d'égales chances de succès aux initiatives persévérantes.

D'ici peu, croyons-nous, la possibilité de souscrire aux actions de la Société minière de Pac-Lang sera offerte au public. Nous n'avons pas qualité pour conseiller en pareil cas ; ce que nous avons le droit de dire, c'est uniquement notre confiance personnelle en l'affaire, confiance basée sur ce que nous avons nous-même constaté sur place. Organisée à un capital de quatre millions de francs, paraît-il, cette entreprise minière débute donc modestement et le programme qui lui a été tracé est sage. Les promoteurs, avec beaucoup de raison, se sont refusés à voir trop grand et à se prêter au mirage exercé si souvent par l'or. Il s'agira de procéder par étapes prudentes et de n'engager de dépenses que celles strictement justifiées par le cube déterminé de minerai exploitable. Toute l'économie de l'organisation actuelle a été établie en appliquant un coefficient de réduction à toutes les teneurs d'or du minerai. En somme, l'affaire a été correctement conçue ; il y a de grandes chances qu'elle offre une excellente occasion de placement à l'épargne locale.

Ainsi peu à peu, nous voyons grandir l'importance des ressources de la colonie, et leur étonnante. variété. Nous entrons réellement dans la période des entreprises fructueuses.

Au moment où nous écrivons, nous apprenons enfin qu'une autre affaire d'exploitation d'or vient d'être financièrement organisée avec un capital de près de quatorze millions de francs et par un groupe métropolitain de tout premier ordre.

Comme nous l'écrivions en débutant, c'est un retour aux idées premières du temps de la conquête qui se manifeste. On ne croyait plus de notre temps aux affaires d'or dans la colonie et l'événement va démentir ce scepticisme ! Le Tonkin, le Laos et l'Annam sont des pays d'exploitation d'or.

M. Dandolo.

Le Tonkin nouveau Klondyke [8]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 août 1926,p. 16)

Notre confrère M. Dandolo, dans *l'Avenir du Tonkin* du 4 *[sic : 8]* août, donne de très intéressants renseignements sur l'histoire antérieure des mines d'or de Pak-Van *[sic : Pac-Lan]*, histoire qu'il connaît particulièrement bien, et sur la reprise de l'affaire, par la société actuelle.

Voici ce qu'il écrit à ce sujet.

……

N. D. L. R. — Nous croyons savoir que la société se propose d'émettre prochainement des actions sur le marché local. Tout en souhaitant vivement le succès de cette affaire, nous engageons nos lecteurs à se montrer circonspects ; d'une façon générale, les actions de mines d'or sont de véritable billets de loterie, dont il peut être intéressant

---

[8] Klondyke : région de l'Ouest du Canada où se produisit une ruée vers l'or qui se propagea à grande échelle en Californie.

d'avoir quelques-uns dans son portefeuille, à condition de ne mettre qu'une partie de ses œufs dans ce panier.

L'OPINION D'UN HEBDO QUI ARBORE FIÈREMENT SOUS SON TITRE, À LA UNE, LE BANDEAU SUIVANT

Ce journal est publié sous la direction de M. **Ernest VINCENT**, avec la collaboration de MM. **J. AUBRY** ; **Georges BLONDEL**, professeur au Collège de France ; **G. de FONBONNE**, rédacteur au *Temps ;* **Gaston JÈZE**, professeur à la Faculté de Droit de Paris ; **Maurice KELLERSOHN, Max LAMBERT, Germain MARTIN**, professeur à la Faculté de Droit de Paris ;
NISUS, H. SCHULLER, P. A. VERAN, etc.

Les valeurs à suivre
Société minière de Pac-Lan
(*Le Journal des finances,* 24 septembre 1926)

Les actions Compagnie minière de Pac-Lan seront introduites vers la fin de ce mois. On en négocie actuellement hors cote vers 230 par quantités importantes. Nous pensons que ce titre qui jouit dans le groupe des affaires indochinoises d'un patronage excellent fera beaucoup mieux encore.

Société minière de Pac-Lan
(*Le Journal des finances,* 1er octobre 1926)

La Société minière de Pac-Lan a été constituée en novembre 1925 sous le régime de la législation française en Indochine : elle a pour objet essentiel la recherche, l'obtention et l'exploitation de toutes richesses minérales en tous pays et notamment en Indochine.

Le capital social est de 4 950 000 francs, divisé en 42.500 actions de 100 francs. Il existe en outre 10.000 parts de fondateur créées en rémunération des apports.

La répartition des bénéfices se fait de la manière suivante : 5 % à la réserve légale ; la somme nécessaire pour payer aux actions un premier intérêt de 8 %, et le solde revient : 10 % au conseil, 30 % aux parts, 60 % aux actions.

La société exploite les gisements aurifères du Pac-Lan, dans le Haut-Tonkin, dont la découverte date de 1909.

L'étude et la prospection du gisement, interrompues pendant la guerre, furent reprises par les apporteurs de l'affaire à la société actuelle. À la suite de ces travaux, la Société minière de Pac-Lan s'est fait attribuer 52 périmètres de recherche dont quatre en exploitation et sept en instance d'exploitation. En outre, la société est sur le point d'obtenir une concession agricole de 900 hectares dont 300 à titre gratuit et 600 à titre onéreux.

C'est, jusqu'ici, le gisement de Pac-Lan qui a fait l'objet des reconnaissances les plus suivies. Les très nombreuses prises d'essai qui ont été effectuées ont donné des teneurs intéressantes aux trois points dénommés : Paul-Haut, Madeleine-Haut et Manou, et le programme des travaux de recherche et d'exploitation a été surtout poussé sur ces trois gisements.

À l'heure actuelle, il existe sur le carreau de la mine sept mille tonnes de quartz aurifère, pour lesquelles la teneur de 15 gr. à la tonne obtenue à la suite de multiples échantillonnages constitue un minimum, qui sont susceptibles d'être traitées dès

l'achèvement de l'usine. Ce tonnage correspond sensiblement à une année de fonctionnement de l'usine de traitement qui est actuellement en voie d'installation. Ce matériel moderne, qui a été acheté en Angleterre en 1925 (alors que la livre valait 100 francs), se trouve sur place. On prévoit la mise en marche de cette usine pour le commencement de l'année 1927 avec un débit journalier de 25 tonnes, soit environ 105 kilogrammes d'or fin pour 300 jours d'exploitation. Sur la base des cours actuels de l'or, soit 23 500 fr. le kilogramme avec la livre à 172 francs, cette production représente près de 2.500.000 francs.

L'exploitation du gisement ci-dessus et le développement des recherches sur ce gisement ne constituent d'ailleurs qu'une partie des perspectives d'avenir de la société. Il s'agit, en fait, du seul gisement prospecté à fond.

Dès à présent, d'après les renseignements fournis par les promoteurs de l'entreprise, les recherches qui ont porté sur trois autres périmètres d'exploitation ont abouti à la découverte d'un filon dé galène argentifère paraissant très bien formé. Plusieurs échantillons ont été prélevés sur environ 300 kilos de minerai extrait et ont donné des teneurs variant de 150 à 600 gr. d'argent à la tonne de minerai. Ces teneurs sont éminemment satisfaisantes et justifient l'exploitation du filon sur lequel les travaux de reconnaissance vont être poursuivis en même temps que sur un deuxième filon situé à proximité du précédent et qui présente un minerai identique et doit être exploité également.

En résumé, la Société minière de Pac-Lan se trouve à la tète d'un domaine agricole et d'un domaine minier dont une faible partie seulement a été prospectée.

Comme le programme immédiat de l'entreprise comporte le broyage de 7.000 tonnes de minerai sur le carreau, que les expéditions d'or fin doivent commencer dès le début de l'année 1927, et que le produit de cette opération doit, normalement, permettre de rémunérer le capital social, actions et parts, la Société de Pac-Lan revêt bien le caractère d'une affaire minière ayant déjà passé la période des recherches initiales, et jouissant, en dehors des perspectives prochaines sérieuses, de possibilités plus lointaines considérables, tout ceci sous la garantie d'une gestion qui se trouve entre les mains de personnalités coloniales de tout premier ordre.

Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 octobre 1926)

On vient d'introduire en Bourse les actions de la Société minière de Pac-Lan. Elle a pour objet l'exploitation de la mine d'or sur laquelle Manou fut jadis assassiné par ses ouvriers chinois. Les. actions ont été introduites au-dessus de 230 ; ceux de nos lecteurs qui pourront en acquérir sont à peu près certains de pouvoir réaliser rapidement un profit appréciable.

Société minière de Pac-Lan

(*Le Journal des finances,* 8 octobre 1926)

L'action Pac-Lan fait l'objet de transactions suivies aux environs de 255 ; nous avons, dans notre précédent numéro, exposé en détail les caractéristiques industrielles et financières de cette entreprise qui, disposant d'un domaine minier déjà largement reconnu et dont l'exploitation est en voie d'organisation, peut espérer réaliser les espérances que ses promoteurs ont placées en elles. Rappelons brièvement que les travaux en cours ont permis, d'après les informations fournies par la Société — dont le

conseil ne se compose que de personnalités d'une haute honorabilité — la découverte d'affleurement de quartz aurifères d'épaisseur variable et dans toutes les directions. Ils ont permis en outre de reconnaître l'existence de deux veines de formation filonienne, sur plusieurs centaines de mètres avec une parfaite régularité. À l'heure actuelle, il existe sur le carreau de la mine 7.000 tonnes de quartz aurifères, pour lesquelles la teneur de 18 gr. à la tonne constitue un minimum rigoureusement contrôlé. Ce tonnage correspond à une année environ de fonctionnement de l'usine de traitement dont la mise en marche est prévue pour le commencement de 1927 avec un débit journalier de 25 tonnes, soit environ 105 kilos d'or pour 300 jours d'exploitation. Sur la base des cours actuels, soit 23.500 francs le kilo, cette production représenterait 2.500.000 francs, chiffre en face duquel il faut placer celui du capital qui est de 4.250.000 francs en 42.500 actions de 100 francs ayant droit, après un premier intérêt de 8 %, à 60 % du solde des bénéfices, dont 30 % reviennent, concurremment aux parts de fondateur.

Minière de Pac-Lan
(*Le Journal des finances*, 22 octobre 1926)

D'après le dernier rapport de l'ingénieur directeur à la mine, il a été reconnu que la continuité de deux des filons aurifères étudiés s'étendaient sur plusieurs centaines de mètres avec une teneur moyenne de 15 à à 18 grammes d'or à la tonne. Ces renseignements confirment les indications que nous avons précédemment données au sujet de cette entreprise et il est permis d'espérer que le titre qui a dû céder au courant général de réalisation justifiera, quand la Bourse aura retrouvé son équilibre, les espérances qu'on peut légitimement placer en lui.

Pac-Lan
(*Le Journal des finances*, 29 octobre 1926)

Nous avons signalé, il y a huit jours, que les renseignements contenus dans le dernier rapport de l'ingénieur-directeur à la mine confirmaient la richesse du gisement aurifère dont la Société de Pac-Lan poursuit l'organisation ; il y a lieu d'insister sur ce fait, toutefois, que le programme d'avenir de l'entreprise ne se borne pas à l'exploitation des ressources aurifères contenues dans ses importantes concessions ; il comprend aussi la mise en valeur de toutes autres ressources minières qui pourraient être découvertes ; et on sait qu'à ce point les travaux de reconnaissance ont déjà abouti à des résultats offrant de sérieuses promesses.

Rappelons, notamment, que l'exploration de trois périmètres a permis de reconnaître un filon de galène argentifère, dont les échantillons ont donné des teneurs éminemment satisfaisantes de 150 à 600 grammes de métal par tonne de minerai, teneur justifiant d'autant plus l'exploitation, qu'un deuxième filon, présentant des produits identiques au précédant, a été déterminé. Au cours des prochains exercices, la Société de Pac-Lan paraît donc appelée à étendre graduellement le rayon de son activité, extension dont les actionnaires ne bénéficieront évidemment que progressivement mais qui confère à ses actions, à côté de l'attrait spéculatif immédiat dont elles ont déjà donné des preuves, un caractère de valeur de placement.

PAC-LAN
(*Le Journal des finances*, 29 avril 1927)

Un mouvement, assez fort se dessine en Bourse sur ce titre.

On a coté jeudi au début de la séance 290 pour terminer à 240 contre 162 la veille. Cette hausse, en raison même de sa brusquerie, ne sera peut-être pas maintenue intégralement, au moins provisoirement, mais dans quelques jours, on peut repartir plus haut.

Dans certains milieux, on entrevoit même pour la fin de l'année des cours élevés.

Pourtant, nous conseillons à nos lecteurs de suivre attentivement ce mouvement.

L'assemblée générale ordinaire annuelle est convoquée pour le 10 mai. Le rapport indiquera que le minerai développé ou sur le carreau est suffisant pour alimenter 30 mois de marche de l'usine dont l'exploitation commencera dans le courant de l'été. Les prospections du domaine, qui se sont poursuivies, ont révélé une extension considérable du gisement aurifère, ainsi que des affleurements de galène argentifère.

La situation de l'affaire serait telle qu'elle pourrait rapidement prendre place parmi les premières entreprises minières de l'Indochine

---

UNION MINIÈRE ET FINANCIÈRE COLONIALE
(*Le Journal des finances*, 2 juin 1927)

[…] Elle a participé dans des conditions intéressantes pour elle à diverses opérations financières, notamment à l'introduction en Bourse des actions de la Société minière de Pac-Lan* qui exploite un gisement aurifère dans le Haut-Tonkin. […]

Minière de Pac-Lan
(*Le Journal des finances*, 17 juin 1927)

L'équipement de la mine d'or de Pac-Lan est en voie d'achèvement. Les moteurs et le gros matériel sont à pied-d'œuvre et l'on a terminé le montage des bâtiments. On prévoit, à partir d'octobre, une production mensuelle de 12 kilos d'or qui sera rapidement portée à 20 kilos. On peut donc s'attendre vers le milieu de l'automne à un mouvement sur les cours du titres.

Société minière de Pac-Lan
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 28 août 1927)

Cette société est encore dans la période d'installation et pour amener le matériel, elle vient de construire une route automobilable de 13 kilomètres pour relier la mine avec la route coloniale n° 3 de Backan à Caobang. La plus grande partie du matériel (poids : 120 tonnes) est actuellement à pied d'œuvre.

Ce matériel se compose :

1° — De 2 moteurs à gaz pauvre de 30-35 C.V. chacun avec gazogène à bois et déchets de bois, fournis par la Société française de matériel agricole et industriel de Vierzon (Cher).

2° — D'une usine de broyage et d'amalgamation complète, construite par la maison Fraser et Chalmers, comprenant : deux batteries de 5 pilons chacune. Poids des pilons : 450 kg. Quantité broyée par journée de 24 h. à 60 mesh : 25 tonnes. Tables d'amalgamation, pans, fours de fusion, etc.

3° — Du matériel de mines comprenant :

Un compresseur avec moteur à essence 18 C.V. déjà en fonctionnement,

4 marteaux perforateurs Bolide du poids de 7 k.

Un treuil à air comprimé capable d'enlever 1 tonne à 60 mètres avec câble et benne de 500 litres. Force 15 C. V.

Une pompe de fonçage d'un débit de 25 m^2 à l'heure 60 m. de refoulement.

4° — D'une voie Decauville de 300 m. de longueur avec 3 wagonnets.

L'usine de force motrice est presque totalement montée ; celle de broyage est en cours et sera terminée en septembre ou octobre prochain.

Les travaux de traçage et de développement se poursuivent sur une longueur de 750 mètres environ : galeries, descenderies, remontées.

Les transports sont effectués par tracteur Latil (15 C. V.) et remorque à deux roues jumelées.

N. D. L. R. — Quand une société privée construit une route automobilable de 13 kilomètres, cela n'a l'air de rien et certaines personnes sont tentées de vanter la magnanimité de l'administration, qui a permis « cette emprise sur le Domaine de l'État », cet exercice d'un « acte de souveraineté ». On devrait en réalité se dire que le coût moyen d'une route automobilable en montagne, construite par l'administration, étant de 10.000 $ le kilomètre, c'est en somme un don de 130.000 $ que cette société a fait à l'État, car d'autres qu'elle se serviront de cette route.

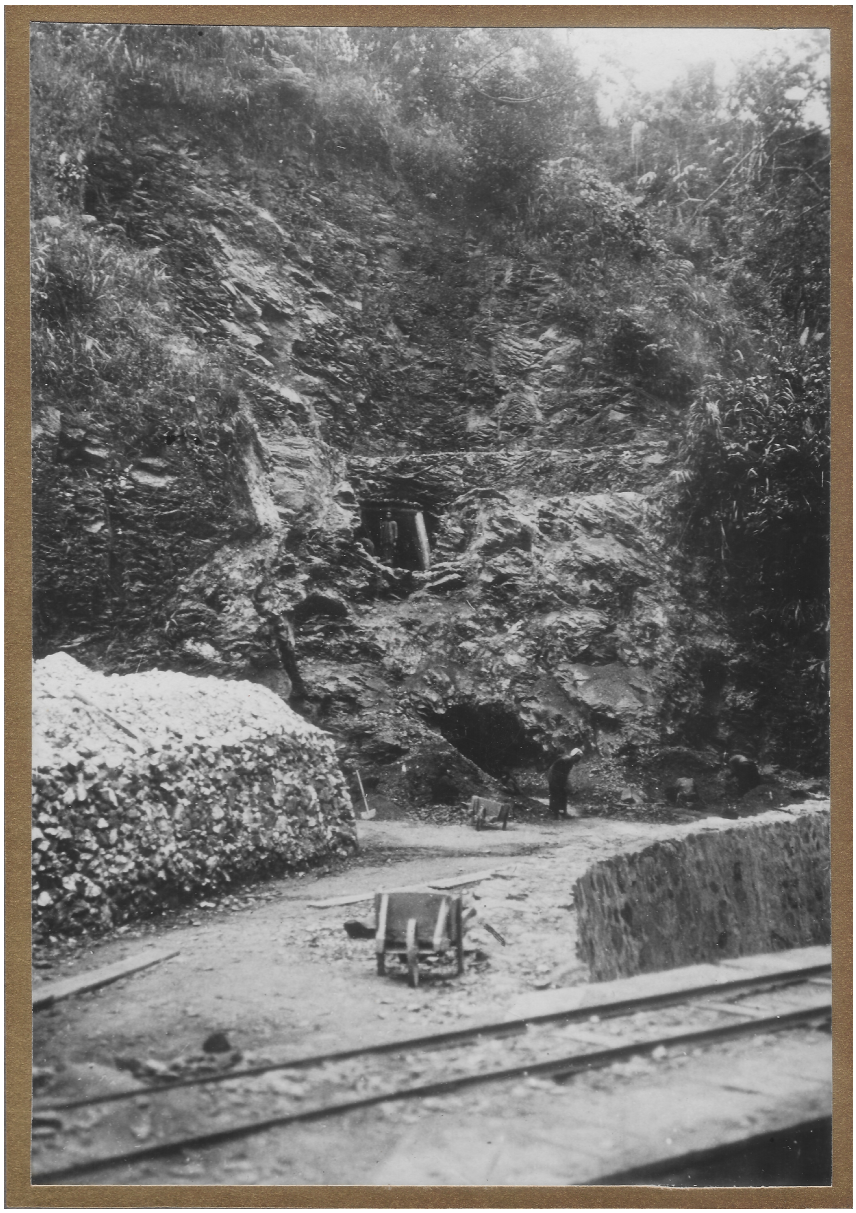

Pas Lan. — Mine Manou.

Pac Lan. — Usine de broyage à amalgamation.

Photos Nghiêm xuan Thuc
Photographie d'art
18, rue des Chapeaux
HANOÏ.
D.R. — Association pour l'étude du Centre Vietnam (AECV),
fonds Sunny Le Galloudec.

Société minière de Pac-Lan
(*Le Journal des débats*, 31 août 1927)

Assemblée extraordinaire le 6 septembre, en vue de l'autorisation à donner au conseil de porter à 20 millions de francs la limite du capital, en une ou plusieurs fois.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 octobre 1927)

La Société minière de Pac-Lan convoque une assemblée générale extraordinaire pour le 14 octobre 1927, 96 *bis*, boulevard Haussmann. Le conseil demande l'autorisation de porter le capital en une ou plusieurs fois à 20 millions de francs.

L'usine de broyage doit, paraît-il, être mise en marche ce mois-ci.

INDO-CHINE
Société minière de Pac-Lan
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 décembre 1927)

Une assemblée extraordinaire présidée par M. Baffeleuf a autorisé le conseil à porter le capital par tranches de 4.250.000 fr. à 20 millions.

À un actionnaire qui demandait des renseignements sur les recherches minières effectuées par la société, il a été répondu que des prospections ont été faites et sont en train de se faire, mais que les résultats obtenus ne permettent pas encore au conseil de donner des renseignements précis à ce sujet. Tout ce qui peut être dit, c'est que le programme de la société, tel qu'il a été défini lors de sa création, est en voie d'exécution. Le montage de l'usine est terminé depuis un mois, de sorte qu'elle fonctionne maintenant normalement. De l'avis de l'ingénieur qui dirige l'exploitation, 500 tonnes de minerai seront traitées avant la fin de l'année. Le même actionnaire faisant remarquer que le conseil avait cependant indiqué dans ses déclarations antérieures que le traitement serait de 25 tonnes par jour, un administrateur répondit que l'exploitation ne se trouvait pas encore en période normale et qu'il était prématuré d'exiger immédiatement après la mise en marche de l'usine un rendement qui pourra être atteint par la suite. Pour le moment, il faut s'arrêter au chiffre très circonspect fixé par l'ingénieur.

M. Baffeleuf résume la situation en déclarant les résultats satisfaisants par le fait qu'après une période d'organisation de deux ans, la société se trouve aujourd'hui en pleine exploitation.

LE PREMIER ENVOI D'OR
(*Le Journal des finances*, 20 avril 1928)

L'usine de traitement de la Minière de Pac-Lan est en ordre de marche ; elle vient d'être inaugurée en présence du Résident supérieur au Tonkin.

Le premier envoi d'or dont nous avions annoncé le départ est arrivé à Paris et va être réalisé sur le marché. Il se compose de deux lingots de 2 kg. 285 grammes chacun.

D'autres envois, qui atteindraient bientôt une moyenne de 10 kg. par mois, suivent et suivront avec régularité.

(*Le Journal des finances*, 4 mai 1928)

[…] le groupe qui introduit Tuyên-Quang après Pac-Lan et Ribeira, a la manière.

Minière de Pac-Lan
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 juin 1928)

Le marché de l'action Minière de Pac-Lan est actuellement très actif aux alentours de 250 francs.

L'usine de la société est en ordre de marche et les premiers lingots d'or produits ont été déposés dans la succursale d'Hanoï d'une grande banque indochinoise. C'est la première fois que l'or est produit à la colonie en lingots selon des méthodes modernes.

Les recherches, qui se poursuivent sur les périmètres de la société ont abouti au recoupement de deux affleurements, paraissant filoniens, de galène argentifère. Il ne faut pas oublier que la Société de Pac-Lan possède 8.000 hectares de concessions dans une région connue comme très minéralisée, où les Chinois ont longtemps exploité l'or et l'argent lors de leur occupation de la contrée et que certaines de ces concessions sont continues à celles des Mines d'argent de Nganson, la plus rémunératrice des mines du bassin argentifère du Yunnan (sic !)

D'après la *Revue des valeurs coloniales*.

N.D.L.R. — Nous sommes aussi surpris d'apprendre que le Yunnan est un fleuve dans le bassin duquel se trouve Nganson, que le seraient les lecteurs de France s'ils apprenaient que l'Auvergne est une rivière dans le bassin de laquelle sont les mines d'Anzin.

SOCIÉTÉ MINIÈRE DE PAC-LAN
(*Le Journal des finances*, 13 septembre 1928)

Le bilan de l'exercice 1927 qui sera soumis à l'assemblée ordinaire du 25 septembre ne comporte aucun compte de profits et pertes, la Société ayant poursuivi, au cours de l'exercice 1927, son programme de préparation, notamment pour la construction d'une usine et d'une route.

Mines d'or du Kontum*
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 septembre 1928)

[…] En ce qui concerne les cas particuliers, nous craignons que Pac-Lan n'ait un peu ébloui le public en parlant de ses lingots : on n'a pas dit que c'étaient de tout petits lingots. Une production de 6 kilos par semestre n'est, espérons-le, que le prélude d'une production de 6 kilos par semaine, en attendant 6 kilos par jour, ce qui ne serait encore pas énorme. […]

Société minière de Pac-Lan
(*Le Journal des finances*, 2 novembre 1928)

L'assemblée ordinaire de cette société a eu lieu le 25 octobre et a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1927, ne comportant pas encore de profits et portes.

Le rapport indique que l'exercice clos le 31 décembre dernier a été entièrement occupé par l'achèvement des travaux d'installation entrepris au cours de l'exercice précédent. C'est ainsi que les efforts ont principalement porté sur la construction de la route, le transport du matériel et le montage de l'usine qui devait permettre de commencer l'exploitation et guider les travaux de développement et de recherchés par des essais industriels. La route, d'une longueur de 14 kilomètres, a coûté 30.000 piastres. Mais la société espère que, comme convenu, l'administration du Protectorat en prendra le quart à sa charge.

L'usine n'a été en ordre de marche qu'à fin novembre 1927. La société n'a donc pu faire en décembre que des essais industriels qui ont porté sur quelques centaines de tonnes de minerai « tout venant » pris au hasard dans les différents filons. Les premiers résultats obtenus ont donné une teneur moyenne de 6 grammes. Il se dégage de ces premiers essais de broyage effectués sans aucune recherche préalable des minerais, que l'ensemble du quartz traité contient de l'or en quantité appréciable, et que l'outillage n'est pas encore suffisant pour leur faire rendre leur teneur totale. Il faut donc envisager une augmentation du matériel.

Il n'a pas été possible de poursuivre les travaux de prospection parallèlement au montage de l'usine et à la construction de la route, mais ils vont être repris prochainement. Différents travaux en puits et en galeries ont pu être amorcés sur différents affleurements de minerai de galène. Le conseil conserve l'espoir de trouver des quantités intéressantes de minerai riche en plomb et en argent, dans le voisinage immédiat de l'exploitation aurifère.

Le rapport ajoute que le conseil utilisera vraisemblablement, avant peu, l'autorisation que lui a donnée l'assemblée du 25 novembre 1927 d'augmenter le fonds social suivant les besoins de l'exploitation.

Société minière de Pac-Lan
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 décembre 1928)

La Société minière de Pac-Lan a tenu son assemblée générale à l'Agence Économique de l'Indochine. M. Simoni, président du conseil d'administration, a exposé que l'exercice 1927 avait été encore un exercice de mise en train : il a fallu construire 10 [?] kilomètres de route, achever les travaux d'installation et monter l'usine qui ne fut prête que fin novembre. Encore l'outillage s'est-il révélé insuffisant et est-on en train de le compléter. La prospection se poursuit et M. Simoni fit miroiter des gisements de plomb et d'argent, sans doute pour faire avaler la fin de son petit speech, c'est-à-dire une prochaine augmentation de capital.

Le bilan révèle en effet que, fin 1927, il n'y avait plus en caisse que moins de 600.000 fr. ; ils doivent être disparus à l'heure qu'il est. Le bilan n'indique pas grand-chose, car près de la moitié de l'actif figure en face de cette simple mention : « mise en valeur ». C'est bref, alors que les autres postes sont très détaillés.

Le plus inquiétant, peut être, est qu'aucune explication ne fut fournie sur l'exercice en cours. Que diable ! L'exercice 1928 est presque terminé et on ne nous dit pas comment il se comporte ? Ce silence suscite d'autant plus d'inquiétude, que le groupe qui contrôle cette entreprise ne se gêne pas pour monter en épingle les moindres renseignements qui peuvent lui paraître favorables.

Ce groupe est celui de l'Union minière et financière coloniale*, conjonction de la Banque française (Cote Auxiliaire)[9] et du groupe Jean Weber (Sangha-Oubanghi, etc.) et c'est lui qui introduisit en Bourse l'action Pac-Lan il y a deux ans. Il le fit d'ailleurs sans vergogne, introduisant l'action de 100 fr. à 230, vendant son papier entre 250 et 280, puis laissant revenir à 125 fr. La veille de l'assemblée générale suivante, il remonta l'action à 245 fr ; elle cote maintenant 180 environ.

Les actions sont aujourd'hui en grande majorité entre les mains de petits capitalistes et, sur 42.500, 8.000 seulement étaient présentes ou représentées à la dernière assemblée.

Il existe 10.000 parts de fondateur ayant droit à 30 % du solde des bénéfices nets ; on nous signale qu'il en est offert actuellement sur le marché, mais il ne faut pas oublier que le conseil peut, à tout moment, racheter ces parts à raison de 250 fr. l'une ou 25 piastres.

À signaler qu'il y a deux ans, le Conseil de la société nous entretenait de teneurs moyennes de 15 à 18 grammes à la tonne. Cette fois, M. Simoni ne parle plus que de 6 grammes. Pourvu que cette modestie ne s'aggrave pas encore !

Minière de Pac-Lan
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 30 décembre 1928)

Bilan 1927 sans comptes de pertes et profits

1.265.309 fr. ayant été portées au compte « Mise en valeur ».

L'exercice a été occupé, par l'achèvement des travaux d'installation.

Pour rendre accessible aux automobiles la route conduisant à l'usine, il a été dépensé 30.000 $. L'usine est en marche depuis fin novembre 1927. Les essais effectués en décembre sur quelques centaines de tonnes de minerai tout venant, ont donné 6 grammes de teneur moyenne à la tonne. De nouvelles installations seront nécessaires pour taire rendre au minerai sa teneur totale.

Minière de Pac-Lan
(*Le Merle mandarin*, 4 janvier 1929)

Les travaux nécessaires à la mise au point de l'usine de Pac-Lan auraient dû être terminés en un mois. Or, ce délai est écoulé depuis plusieurs mois et l'assemblée du 25 octobre ne donne aucun renseignement sur les résultats obtenus par les travaux effectués.

Ceux-ci apparaissent donc insuffisants et l'usine actuelle insuffisante. L'agrandissement de cette usine et la modification des méthodes de traitement du minerai exigeront des frais considérables qui ne pourront être couverts que par une augmentation de capital. Celui-ci est actuellement de 4.250.000 francs et le conseil avait été autorisé par l'assemblée de novembre 1927 à le porter à 20 millions.

---

[9] Créée fin 1911, la Cote Auxiliaire a pris en 1927 le nom de Banque française, dite Banque Fastout (A.L.)

Mais l'incertitude qui pèse sur Pac-Lan n'a point facilité cette opération, qui ne saurait tarder désormais. Cependant son imminence ne signifie pas qu'il soit nécessaire de s'intéresser à cette affaire dont l'avenir est problématique.

CHRONIQUE DES MINES
Les mines d'or en Indochine : un nouveau Klondyke ?
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 6 janvier 1929)

Nous avons déjà plusieurs fois fait allusion à une « ruée vers l'or » indochinoise. ruée qui paraît devoir intéresser encore davantage nos compatriotes que le fameux film de Charlot.

Il. y a quatre ans, on ne parlait guère, et encore à titre rétrospectif, que de la mine de Bông-Miou, dans le Centre-Annam, qui ne devait pas tarder à cesser complètement une exploitation assez décevante et l'histoire des tentatives anciennes faites sur le Nam Sane (Vientiane) n'était guère plus encourageante.

L'Indochine serait-elle sur le point de devenir un nouveau Klondyke ? Le fait est que, de tous côtés, on prend des périmètres, on demande des concessions et l'on entreprend des travaux de mines d'or.

I. — La première affaire sérieusement montée fut celle de Pak-Lan *[sic : ou Pac-Lan]*, province de Backan, Tonkin, pour l'exploitation de quartz aurifères qui, s'ils paraissent riches par endroits, le sont d'une façon très irrégulière. Bien que l'outillage soit sur place et que l'exploitation ait commencé au début de cette année, les résultats, jusqu'ici, sont maigres, mais non décourageants. Les actionnaires savent que les quartz aurifères ont une teneur tout à fait irrégulière et que les vaches maigres et les vaches grasses se succèdent non pas alternativement mais capricieusement. […]

La Mine d'or de Pac-Lan
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 24 mars 1929)

Nous croyons savoir que la Société minière de Pac-Lan commence à s'apercevoir de l'erreur qu'elle a commise en commençant par l'exploitation du gisement filonien au lieu de commencer par son gisement alluvionnaire. Un filon de quartz aurifère est une loterie, un gisement alluvionnaire est un titre de rente ; il vaut ce qu'il vaut mais on sait où l'on va. D'après certains renseignements, les alluvions dont dispose la société minière de Pac-Lan sont loin d'être médiocres et le succès de la société des mines d'or de Bao-Lac dans la province voisine est une indication.

M. le résident supérieur est arrivé à Caobang lundi soir
(*L'Écho Annamite*, 10 mai 1929)

Le résident supérieur du Tonkin Robin* est arrivé à Cao-Bang lundi soir ; il a parcouru mardi une partie de la route coloniale n° 3 *bis* entre Cao-Bang et Ngan-Son.

Parvenu à Bon-Dam, il a gagné par la route interprovinciale 37, les exploitations de la Société minière de Paclan où il a été reçu par M. [René] Daurelle, administrateur délégué. Après avoir visité les installations, le résident supérieur s'est rendu à Ngan-Son où il a inspecté le poste et les travaux de fondation du nouveau pont.

Sur le chemin de retour, il a examiné les travaux d'élargissement de la route coloniale nº 3 *bis* qui s'étendent sur 44 kilomètres.

M. Robin a regagné Cao-Bang dans la soirée de mardi.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 septembre 1929)

Minière de Pac-Lan. — Les comptes de l'exercice 1928, qui seront présentés à l'assemblée du 17 septembre, ne comporteront pas encore de compte Pertes et profits ; la société n'étant pas encore entrée dans la période d'exploitation.

Suivant une notice parue au *B.A.L.O*. du 9 septembre, cette société va procéder à une augmentation de son capital de 4.250.000 francs à 6.375.000 francs, par la création de 21.250 actions à 100 francs.

CHRONIQUE DES MINES
Société minière de Pac-Lan
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 6 octobre 1929)

Cette société exploite des gisements aurifères à l'est de Ngan Son. Ces gisements, d'abord exploités par l'ancien légionnaire Mann, qui fut assassiné par ses coolies, furent repris et prospectés à la fin de la guerre par MM. Leroy et Clémençon. En 1921, après la venue sur place d'un homme d'affaires canadien, M. Fenchelle [10], une société d'études fut constituée. Elle aboutit, après quelques vicissitudes, à la fondation de la société actuelle d'exploitation.

À l'origine, on visait l'exploitation de filons de quartz aurifères qui, sur quelques points, s'étaient montrés d'une grande richesse. On raccorda la mine à la route de Ngan Son à Cao Bang par une route particulière d'une quinzaine de kilomètres, puis une petite usine de broyage et d'amalgamation fut construite.

Malheureusement, les gisements constitués par des lentilles de quartz éparpillées dans des schistes ou des grès rouges, se montrèrent très irréguliers, et alors que l'on avait tablé sur un rendement moyen de 15 grammes d'or à la tonne, on n'obtint à l'usine qu'un rendement de 4 grammes à la tonne.

Devant cet insuccès, la Minière de Pac-Lan a résolu de porter son activité sur les alluvions aurifères, qui furent exploitées autrefois avec activité dans toutes les vallées de la région et, notamment, dans celle du sông Bac Giang, au-dessous de Mo Hoan, et dans celle du sông Bac Khé.

Le domaine de la Société minière de Pac-Lan étant très vaste, on peut espérer que le succès viendra couronner sa nouvelle initiative. Il y a deux ou trois ans, elle avait entrepris des recherches pour plomb et argent, et avait même pris dans ce but une option sur des périmètres appartenant à M. Gilles. Il faut croire qu'on n'a rien trouvé d'intéressant dans ces recherches ; en tout cas, la société n'en fait plus mention dans ses rapports.

N. D. L. R. — Nous reportant quelques années en arrière, nous sourions aujourd'hui des folles espérances dont se berçaient alors les promoteurs. Déjà, l'on s'inquiétait du nombre d'avions qu'il faudrait pour transporter à Haïphong l'or produit, par la mine ; aujourd'hui, hélas, un pigeon voyageur suffirait largement.

---

[10] Le même qu'on retrouve en 1928 à la Compagnie française du sisal et des distilleries du Congo ?

Nous avons déjà montré l'erreur commise en commençant, à grands frais l'exploitation du gîte filonien, si décevant, au lieu de s'attaquer d'abord aux alluvions. Nous souhaitons vivement que la société réussisse cette fois et arrive rapidement à récompenser les actionnaires qui eurent confiance au début, et les promoteurs, qui sont de vieux Tonkinois vraiment méritants.

Société minière de Pac-Lan
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er novembre 1929)

L'assemblée ordinaire tenue le 17 octobre, sous la présidence de M. Paul Simoni, a approuvé les comptes de l'exercice au 31 décembre 1928, ne comportant pas de compte de profits et pertes, la société n'étant pas encore entrée dans la période d'exploitation.

Le rapport du conseil indique que les essais industriels de broyage du minerai n'ont pas donné les résultats escomptés au début de la société, donnant comme teneur moyenne 5 gr. 33 d'or, dont 3 gr. 33 seulement étaient récupérés par l'amalgamation. Les recherches poursuivies dans le voisinage de l'usine n'ont pas donné non plus des résultats tangibles. Une nouvelle mission de recherche envoyée par le conseil a conclu que la société possédait, sur une partie de son domaine, deux gîtes alluvionnaires importants, facilement exploitables, et de nature, dit le rapport, à donner à l'exploitation, dans un avenir, immédiat, des bénéfices appréciables.

Le conseil, se préoccupant de se procurer les ressources nécessaires à la mise à exécution du nouveau programme d'études, a décidé de porter le capital social à 7.375.000 francs par l'émission au pair de 21.250 actions de 100 francs.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1930)

Minière de Pac-Lan. — L'assemblée extraordinaire du 10 mars a autorisé le conseil à ramener le capital de 4.250.000 francs à 2.125.000 francs, puis à le reporter à 4.250.000 francs, sous la condition de l'acceptation des porteurs.

Minière de Pac-Lan
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 mars 1930)

D'après des déclarations faites par le président de cette société, le domaine minier se révélerait, d'après de récentes études, tout à fait intéressant si l'on pouvait y consacrer de nouveaux capitaux.

C'est ce qui a engagé les membres du conseil à avancer ou garantir l'avance de 1.200.000 fr et à proposer une augmentation de capital de 2.125 000 fr.

Au lieu de s'hypnotiser sur les filons, comme on a eu le tort de le faire jusqu'ici, la société, sur la suggestion de son nouveau directeur, M. Barondeau [11], porte ses études sur les alluvions d'un rendement moins aléatoire. En fait, d'après nos renseignements personnels, le gardien de ce domaine en sommeil, en faisant travailler avec des moyens rudimentaires une demi-douzaine de coolies, arrive à recueillir assez d'or pour payer les

---

[11] Georges Barondeau (1883-1949) : ancien directeur de la Société minière du Tonkin. Voir encadré.

3/5 de ses appointements de 500 $ par mois. C'est une indication de ce que pourrait faire rendre à ces alluvions une exploitation industrielle.

Société minière de Pac-Lan
Assemblée extraordinaire du 10 mars 1930
(L'Éveil économique de l'Indochine, 27 avril 1930)

RÉSUMÉ DU RAPPORT

Le compte-rendu de l'exercice 1928 faisait connaître que les ressources dont disposait la société avant été complètement absorbées par l'exécution du programme Masse, le conseil s'était vu dès ce moment dans la nécessité d'envisager une augmentation du capital social de 2.215.000 francs. Malheureusement, la réalisation de cette opération s'est heurtée à des difficultés tenant surtout à la défaveur dont étaient alors frappées les valeurs coloniales. Aujourd'hui, pour pouvoir continuer les travaux de reconnaissance des minerais alluvionnaires dirigés par M. Barondeau, jusqu'à ce que ces travaux aient donné des précisions suffisantes, le conseil se voit dans la nécessité de soumettre aux actionnaires un ensemble de mesures destinées à faciliter l'augmentation du capital social.

1° — Réduction du capital, justifiée par le résultat des études faites sur le gîte filonien, dont les résultats ont été décevants. Il a paru normal de considérer comme improductive la partie des dépenses sociales dont ces études avaient été l'objet. Ainsi serait amorti le poste du bilan intitulé : Frais de mise en valeur.

2° — Suppression du droit de souscription au pair, par les souscripteurs du capital originaire, de la moitié des actions aux futures augmentations de capital, la situation actuelle ne justifiant plus le maintien de ce privilège.

3° — Suppression des paragraphes 10 et 11 de l'article 47 des statuts relatifs à l'exercice du droit de rachat des parts.

LA DISCUSSION (résumé)

M. le président. — L'avenir de la Société est dans l'exploitation de gisements alluvionnaires, qui sont très intéressants, d'après les rapports de notre ingénieur-conseil, M. Barondeau.

Le gîte qui nous a donné de mauvais résultats n'était pas composé de terrains alluvionnaires, mais de quartz. Nous avons poursuivi le traitement de ce quartz, qui a donné évidemment des résultats quelque peu décevants.

Quand nous avons constitué la société, nous avions un dépôt de quartz aurifère que nous avions fait analyser, et l'analyse avait donné des résultats tout à fait intéressants. C'est sur les résultats de ces analyses que la Société a été fondée et que nous avons acheté et transporté tout un matériel. Nous avons fait tous les frais de route nécessaire et commencé une installation rationnelle. Au bout de quelque temps, nous nous sommes aperçus que, malgré les premières analyses, le rendement était insuffisant. Nous avons tout de même continué à chercher, à faire des galeries, mais le quartz était de faible teneur et l'or obtenu nous coûtait plus cher que les frais d'extraction.

Prenant alors le problème d'un autre côté, nous avons fait examiner les alluvions, où nous avons trouvé des possibilités bien supérieures, mais notre capital avait été engagé.

Un autre actionnaire. — En somme, la première affaire est complètement manquée. Le premier capital est dissipé.

M. le président — Non seulement il est dissipé, mais les membres du conseil ont avancé personnellement à la société 1.200.000 fr. pour continuer les travaux, et les travaux d'entretien qui se poursuivent à l'heure actuelle sont uniquement financés par quatre membres du conseil.

Le même actionnaire. — Le conseil « écope » et les actionnaires aussi. Autrement dit. c'est un « four ».

M. le président. — Pour l'instant, je ne peux évidemment pas vous dire que c'est un succès. Nous continuons un effort pour essayer de sortir de la situation actuelle, mais il est évident que si les actionnaires ne nous suivent pas, nous serons bien forcés d'envisager la liquidation.

Le même actionnaire. — En somme, nous n'avons pas d'autre avenir que ces prospections, qui peuvent être aussi décevantes que les autres.

M. le président. — Vous savez qu'il est difficile au point de vue minier de dire que quelque chose est absolument certain.

Un actionnaire — Dans le grand périmètre vous n'avez pas d'autre minerai que l'or ?

M. le président. — Si, mais nous avons commencé par là. Il y a en particulier des gisements de calamine et même des gisements argentifères, mais il faudrait énormément de capitaux, étant donnée l'ampleur d'un périmètre minier où nous ne pouvons tout entreprendre. Ce domaine minier est certainement très intéressant ; nous y avons eu des déboires, mais nous ne sommes pas les premier à en avoir

Le même actionnaire. — Ce que je comprends mal, c'est la poussée considérable de hausse subie à un certain moment par les actions Pac-Lan. Il semble que les raisons manquaient à ce mouvement, qui était simplement spéculatif.

M. le président. — Quand les actions Pac-Lan ont été mises sur le marché, la spéculation se manifestait sur toutes les valeurs et particulièrement sur les valeurs indochinoises.

Un autre actionnaire. — Somme toute, la dernière augmentation de capital va servir surtout à rembourser le conseil et rien ne dit que vous n'allez pas vous retrouver prochainement à court.

M. le président. — Rien ne dit que nous allons simplement rembourser le conseil. Nous allons surtout pousser les travaux en cours et nous verrons ensuite.

Un autre actionnaire. — En cas de déconfiture totale, les actionnaires auraient-ils quelque espoir de récupérer quelque chose ?

M. le président — Il y aurait la vente de la mine.

Le même actionnaire. — A-t-elle une valeur ?

M. le président. — Incontestablement ; il y a là huit mille hectares. Je suis convaincu que si nous étions obligés d'abandonner la mine, elle serait immédiatement reprise sur place.

Le même actionnaire. — En somme, tous ces espoirs sont extrêmement vagues.

LES RÉSOLUTIONS

Première résolution. — Réduction du capital social, de 4.250.000 fr., à 2.125.000 en 21.250 actions entièrement libérées remplaçant les 42.500 actions actuelles.

Sixième résolution. — Augmentation du capital social, réduit à 2.125.000 fr., jusqu'à 4.250.000 fr., par émission de 21.250 actions nouvelles.

Minière de Pac-Lan
(*Les Annales coloniales*, 6 septembre 1930)

Une assemblée extraordinaire est convoquée pour le 11 septembre en vue de statuer sur la dissolution anticipée de la société.

Où en est la question de l'or en Indochine ?

par G.M.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 septembre 1930, p. 753)

Société minière de Pac-Lan
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er octobre 1930, p. 801)

L'A.G.E. des act. du 11 sept. a voté la dissolution anticipée de cette soc. et nommé un liquidateur.

Minière de Pac-Lan
(*Les Annales coloniales*, 10 novembre 1930)

Au bilan au 31 déc. 1929 : à l'actif : disponible : 22.213 fr., réalisable : 67.981 fr., immobilisé : 1.349.323 francs, frais de constitution : 122.364 fr., mise en valeur : 3.957.730 fr. Au passif : capital : 4.250.000 fr. ; exigibilités : 1.309.644 francs.

Les ressources étant déjà épuisées lors de la précédente assemblée, le conseil a obtenu, en vue de continuer les travaux préconisés par l'ingénieur-conseil, une avance consentie par la Banque franco-chinoise sur la garantie personnelle des administrateurs, de 40.000 pi. reconnue insuffisante. Deux administrateurs ont alors, spontanément, offert de nouvelles avances s'élevant à environ 65.000 piastres. Cependant, il fallut arrêter les travaux fin décembre 1929. Une tentative d'augmentation de capital échoua complètement. Il ne fut recueilli que 69.400 fr. sur 2.125.000 fr. demandés. Il ne reste donc plus qu'à dissoudre la société. Le conseil va demander au tribunal de commerce la nomination d'un liquidateur judiciaire.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1931)

À la requête de M. Lacollonge, actionnaire de la société minière de Pac-Lan, le tribunal de commerce de Hanoï prononce la dissolution de cette société et nomme M. Maron liquidateur.

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1931)

La cour d'appel de Hanoï a confirmé le 10 avril la dissolution de la Compagnie minière de Pac-Lan ordonnée par le tribunal de commerce le 13 décembre 1930 à la requête de M. Lacollonge, actionnaire.

(*Bulletin officiel du Tonkin*, octobre 1931)

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE
Commandeur de la Légion d'honneur

Vu les décrets du 20 octobre 1911. portant fixation des pouvoirs du Gouverneur Général et organisation financière et administrative de l'Indochine,

Vu le décret du 23 août 1928,

Vu le décret du 26 janvier 1912 réglementant le régime des Mines en Indochine, notamment en ses articles 48 et 49,

Vu l'arrêté du 27 octobre 1922 déclarant M. Alexandre Leroy concessionnaire de la mine « Madeleine », sise dans la province de Backan,

Vu les statuts de la Société Minière de Pac Lan qui mentionnent la mine « Madeleine » parmi les apports fait par M. Alexandre Leroy à la dite Société,

Vu l'avis inséré au *Journal officiel de l'Indochine* du 7 février 1931 duquel il ressort que le Tribunal Mixte de commerce de Hanoï a, suivant jugement contradictoire rendu le 13 décembre 1930, prononcé la dissolution de la Société Minière de Pac Lan et nommé M. Maron expert-comptable comme liquidateur,

Vu les avertissements établis par le Receveur des Domaines de Hanoï invitant la Société Minière de Pac Lan à payer Pac Lan les redevances superficiaires afférentes à la mine « Madeleine » dues depuis le 1er juillet 1930.

Vu les pièces établissant que les dits avertissements ont été notifiés à M. Maron, liquidateur de la Société Minière de Pac Lan les 23 janvier et 27 avril 1931,

Vu la lettre en date du 23 juin 1931 du Sous-Directeur, Chef du Service de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre faisant connaître que les avertissements sus-visés sont restés sans résultats.

Vu le rapport du 8 septembre 1931 du chef de l'arrondissement minéralogique et Industriel de Hanoï,

Sur la proposition du résident supérieur au Tonkin, du directeur des Finances et de l'inspecteur général des mines et de l'industrie,

La commission permanente du Conseil de gouvernement de l'Indochine entendue,

ARRETE:

Aride premier. — Est prononcée la déchéance du concessionnaire de la mine e Madeleine » pour défaut de paiement des redevances superficiaires prévues par l'article 48 du décret du 26 janvier 1912.

Art. 2. — Le résident supérieur au Tonkin, le directeur des finances et l'inspecteur général des mines et de l'industrie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saïgon, le 28 septembre 1931

P. Pasquier

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE
Commandeur de la Légion d'honneur,
(*Bulletin officiel du Tonkin*, octobre 1931)

Vu les décrets du 20 octobre 1911, portant fixation des pouvoirs du Gouverneur Général et organisation financière et administrative de l'Indochine.

Vu le décret du 23 août 1928,

Vu le décret du 26 janvier 1912 réglementent le régime des Mines en Indochine, notamment en ses articles 48 et 49,

Vu l'arrêté du 9 août 1922 déclarant M. Alexandre Leroy, concessionnaire de la mine « Henri » sise dans la province de Backan,

Vu les statuts de la Société minière de Pac-lan qui mentionnent la mine « Henri » parmi les apports faits par M. Alexandre Leroy à la dite Société,

Vu l'avis inséré au Journal Officiel de l'Indochine du 7 février 1931 duquel il ressort que le Tribunal Mixte de Commerce de Hanoï a, suivant jugement contradictoire rendu le 13 décembre 1930,

prononcé la dissolution de la Société Minière de Pac-Lan et nommé M. Maron expert-comptable comme liquidateur,

Vu les avertissements établis par le Receveur des Domaines de Hanoï invitant la Société Minière de Pac Lan à payer les redevances superficiaires afférentes à la mine « Henri » dues depuis le 1er juillet 1930,

Vu les pièces établissant que les dits avertissements ont été notifiés à M. Maron, liquidateur de la Société Minière de Pac-Lan les 15 février et 2 mai 1931,

Vu la lettre en date du 23 juin 1931 du sous-directeur, chef du Service de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre faisant connaître que (es avertissements sus-visés sont restés sans résultats,

Vu le rapport du 8 septembre 1931 du Chef de l'Arrondissement Minéralogique et Industriel de Hanoï,

Sur la proposition du Résident Supérieur au Tonkin, du Directeur des Finances et de l'Inspecteur Général des Mines et de l'Industrie,

La Commission Permanente du Conseil de Gouvernement de l'Indochine entendue.

ARRETE :

Article premier. — Est prononcée la déchéance du concessionnaire de la mine « Henri » pour défaut de paiement des redevances superficiaires prévues par l'article 48 du décret du 26 janvier 1912.

Art. 2. — Le résident supérieur au Tonkin, le Directeur des finances et l'Inspecteur Général des Mines et de l'Industrie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saïgon, le 28 septembre 1931

P. PASQUIER

La vente de la mine de Paklan

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 janvier 1932)

On vient de procéder, à Bac-Kan, à la vente, par suite de liquidation, des biens de la Société minière de Pac-Lan.

À dix heures, le feu des enchères commençait.

De feu en feu, la mise à prix, fixée d'abord à 1.500.000 francs, finissait par atteindre en un dernier bond, le chiffre sensationnel de 50.000 francs.

Sept millions ont été dépensés à Pac-Lan, en achat de concessions, prises et reprises de périmètres, construction de routes d'accès, études, travaux, installation d'usine de broyage, plus d'un million de matériel, installation de campement du personnel et des ouvriers — sans compter ce qu'y avaient mis les précurseurs.

Cet exemple n'est-il pas pour démontrer, ô mineurs, que votre situation est privilégiée ? Vous auriez donc tort de vous plaindre et de demander la suspension momentanée du paiement des redevances superficiaires pendant la durée de la crise.

Payez toujours, jusqu'au moment où, n'ayant plus une sapèque, vous serez sûrs de trouver à point, l'acheteur qui paiera pour vous les droits fiscaux et c'est bien suffisant.

N.D.L.R. — Ainsi se plaint dans *France-Indochine* [Daurelle], sous la signature « un mineur miné », un des administrateurs de la défunte société. Ceci non sans raison, car il paraîtrait qu'une fois le fisc payé pour les redevances superficiaires, il serait resté MILLE FRANCS, cent piastres que le conseil d'administration pourra se partager pour rentrer dans ses débours, ses membres ayant, croyons-nous, avancé 1.500.000 fr. dans l'espoir de sauver l'affaire.

On se souvient combien cette mine avait soulevé d'enthousiasme depuis une dizaine d'années et combien l'affaire, étudiée par plusieurs experts, paraissait encourageante. Malheureusement, une mine d'or est une loterie ; nous en avons une preuve de plus.

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1932)

Me Bona a mis aux enchères à Backan le 19 décembre, au prix de 1.500.000 francs, l'actif de la Société minière de Pac-Lan : plus de 10 maisons, une installation de broyage et de forge, une voie ferrée Decauville, dynamos, moto-pompe, de nombreux outils, 12 concessions minières et deux périmètres. Tout cela n'a trouvé preneur qu'à 50.000 francs.

LA VIE ÉCONOMIQUE
La crise sévit
(*Les Annales coloniales*, 23 février 1932)

À Bac-Kan a eu lieu l'adjudication, à la suite de la liquidation des biens de la Société minière de Packan *[sic : Pak-Lan]*, qui, à ses débuts, avait amorcé des recherches de minerai d'or, de nombreuses pépites ayant été recueillies à la battée.

Une grande affluence de Français et d'indigènes avait envahi la salle du tribunal de la résidence, où la mise à prix fixée était de 1.500.000 francs. Après de laborieuses enchères, ces biens ont été adjugés pour 50.000 francs.